



Continuité et ruptures des ensembles architecturaux et des productions matérielles au cours du Néolithique moyen II à Champ Madame (Beaumont, Puy-de-Dôme)

Sylvie Saintot

► To cite this version:

Sylvie Saintot. Continuité et ruptures des ensembles architecturaux et des productions matérielles au cours du Néolithique moyen II à Champ Madame (Beaumont, Puy-de-Dôme). Thomas Perrin; Ingrid Sénépart; Jessie Cauliez; Eric Thirault; Sandrine Bonnardin. Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente. Actualité de la recherche. Actes des 9e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Saint-Georges-de-Didonne, 8 et 9 octobre 2010, 1, Archives d'écologie préhistorique, pp.33-49, 2012, 978-2-35842-007-5. hal-02553467

HAL Id: hal-02553467

<https://hal.science/hal-02553467>

Submitted on 6 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Continuité et ruptures des ensembles architecturaux et des productions matérielles au cours du Néolithique moyen II à Champ Madame (Beaumont, Puy-de-Dôme)

Sylvie SAINTOT

Résumé :

L'habitat chasséen de Champ Madame à Beaumont dans le Puy-de-Dôme est formé de plusieurs hameaux qui correspondent à un vaste site à durées d'occupations assez longues au cours du Néolithique moyen II. En fonction de la thématique concernant les dynamismes et les rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente, ces occupations seront présentées suivant une approche chronoculturelle et spatiale. Les principales formes d'architectures et les productions matérielles céramiques et lithiques en particulier seront appréhendées en termes de continuité et/ou de ruptures en fonction des rythmes évolutifs différentiels mis en évidence. On s'interrogera enfin sur la possibilité de définir une identité propre aux néolithiques de Champ Madame et surtout à partir de quel niveau de définition.

Mots-clés :

Néolithique moyen II, habitat, architecture, productions matérielles, rythmes évolutifs différentiels

Abstract:

The chasséen habitat of "Champ Madame" at Beaumont in the Puy-de-Dôme region is made up of many hamlets corresponding to a vast site occupied over fairly long periods during the second middle neolithic. Given the theme concerning the dynamics and evolutionary rhythms of late prehistoric societies, these occupations will be presented following a chrono-cultural and spatial approach. The main forms of architecture, pottery and lithic material productions in particular will be looked at in terms of continuity and/or ruptures, in light of the diverse evolutionary rhythms proposed. We will finally question the possibility of characterising an identity typical of the "Champ Madame" neolithic population and from which level of definition.

Key-words:

Second middle neolithic, habitation, architecture, material production, differential evolutionary rhythms.

Pour la deuxième moitié du Néolithique moyen, les traces indubitables d'habitat pérenne sont actuellement identifiées, en Basse Auvergne, dans le Puy-de-Dôme. Il s'agit de sites qui ont livré des bâtiments ou des constructions dont l'organisation et les marques au sol sont tangibles et pas seulement de sites caractérisés par des structures organisées ou éparées, comme des assemblages de foyers et de fosses, ou comme des regroupements de trous de poteaux (Rialland et Liabeuf, 2004). On sait la difficulté à reconnaître sur le terrain ce type de site dont l'identification ne peut reposer que sur

la seule présence de mobilier et sur celle de quelques ensembles de structures et aussi la complexité à définir le contexte d'un habitat (Beeching, 2009 ; Beeching *et al.*, 2000), ou simplement, celle d'une maisonnée (Deffontaine, 1972 ; Beeching, 1999 ; De Radkowski, 2002).

Ces habitats sont localisés à Beaumont, Champ Madame (Saintot et Le Barrier, 2009) et aux Martres-d'Artière, Champ Chalatras (Vallat, 2009) ; ceux-ci étant distants de vingt-deux kilomètres l'un de l'autre. Dans le bassin d'effondrement tertiaire de la Limagne, Champ Madame est adossé à la Chaîne

des Puys et Champ Chalatras s'étend dans la plaine de la Limagne, le long de la rive droite du cours de l'Allier (fig. 1).

Ce rapide aperçu sur les habitats n'exclut en aucun cas le même statut pour les autres sites recensés et fouillés à la fin du Néolithique moyen en Auvergne, mais ces derniers sont exempts de constructions au sens strict du terme, et ceci, peut-être, dans la limite de leur emprise de fouille (Saintot et Pasty, 2004 ; Pelletier et Cabanis, 2006 ; Muller-Pelletier, 2008 ; Pelletier, 2008 ; Muller-Pelletier et Pelletier, 2010). Dans d'autres cas, ces constructions sont incomplètes et donc incertaines (Liégard et Fourvel, 2004). Enfin, d'autres types de traces d'habitat représentés par des radiers ou par d'autres marquages au sol même fugaces ne sont pas à écarter, mais ces derniers vestiges sont plus difficiles à identifier.

Notre propos concerne uniquement le site de Champ Madame, celui de Champ Chalatras n'étant évoqué qu'à titre comparatif sur le plan architectural et culturel. Pour rappel, l'habitat de Beaumont se situe entre 450 et 420 m d'altitude, dans le bassin moyen de l'Artière, entre le plateau des Dômes, à l'ouest, et la plaine de la Limagne, à l'est. Il s'étend sur une terrasse caillouteuse fluvioglaciaire, au pied du puy volcanique de Montrognon, jusqu'au cours du ruisseau de l'Artière. Le Colombier, Artière-Ronzière et Les Foisses sont les trois principaux lieux-dits de Champ Madame qui signalent une assez forte densité de population et d'occupations au cours du Néolithique moyen II dans le bassin de l'Artière.

Ce *continuum* d'occupations correspond à un groupement de bâtiments et de cabanes formant un ou plusieurs hameaux¹ reconstruits et réoccupés entre 3900 et 3600 av. J.-C (fig. 2). Artière-Ronzière représente le cœur principal de l'un de ces hameaux et regroupe l'habitat principal, l'espace funéraire ainsi que plusieurs aires foyères ; celles-ci se poursuivant au Colombier, alors que les aires d'activités spécialisées sont davantage concentrées aux Foisses. Si l'on englobe la totalité de l'habitat et celle des aires d'activités domestiques et artisanales périphériques, ces occupations couvrent entre 20 à 30 ha, et peut-être davantage.

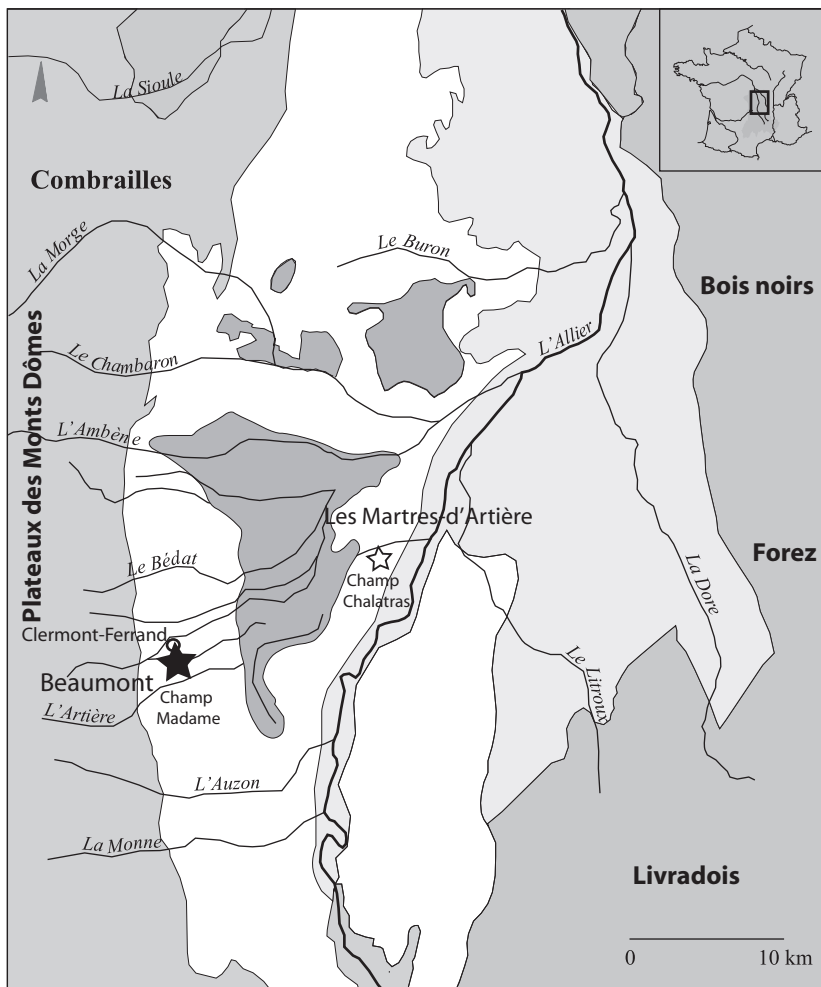


Figure 1 — Localisation des habitats néolithiques en Basse Auvergne, Beaumont, Champ Madame et Les Martres-d'Artière, Champ Chalatras (infographie, S. Saintot, d'après Ballut, in Alfonso et Blaizot, 2004, p. 21, modifié).

Problématique et méthode

En reprenant pour partie les thématiques proposées lors du colloque sur les 9^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, plusieurs questions se sont posées à l'évidence avec les données dont nous disposons sur l'habitat de Champ Madame.

Ainsi, en fonction de l'approche chronologique et spatiale des occupations de Beaumont, comment appréhender leur contemporanéité et celle de leurs

1 — « Hameau » correspond ici à un petit groupe d'habitation ou à un petit village. Plus généralement, l'habitat correspond à l'espace habité incluant les aires artisanales et domestiques périphériques et les maisons sont les lieux où vivent une ou deux familles.

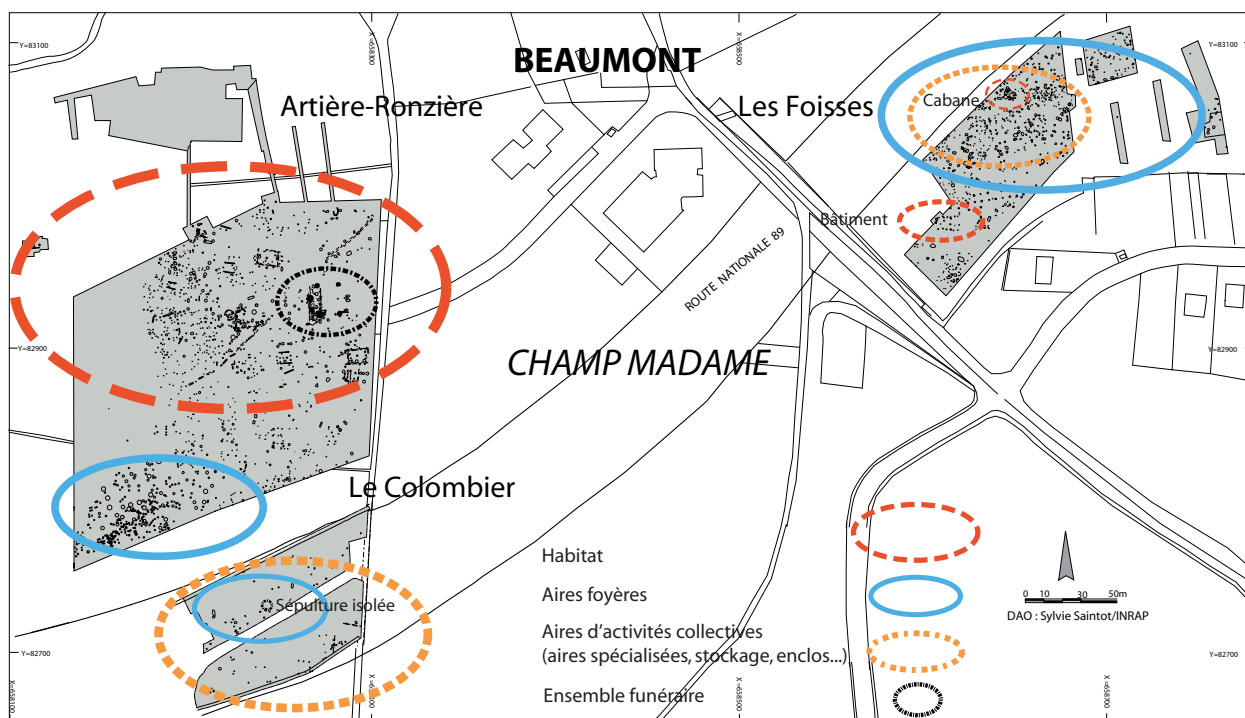


Figure 2 — Principales aires collectives spécifiques aux occupations de Champ Madame à Beaumont (infographie, S. Saintot).

assemblages de structures ou encore celle de leurs mobiliers ?

Et, suivant une vision plus large, en fonction des dynamiques et des rythmes évolutifs différentiels des sociétés néolithiques et des aspects sociaux et culturels, peut-on cerner une évolution spatiale et organisationnelle de l'habitat de Beaumont à la fin du chasséen, et peut-on également mettre en évidence une évolution ou une transformation des mobiliers au cours du temps ?

La présentation exhaustive de ces sites étant prévue sous la forme d'une publication monographique (Saintot *et al.*, à paraître), nous n'aborderons ici principalement que trois aspects des sites étudiés, soit, l'architecture, l'assemblage lithique taillé et la répartition du mobilier céramique. Ces trois exemples s'envisagent en termes de continuité et de discontinuité ou de rupture des ensembles architecturaux et des productions matérielles.

Précisons avant tout l'inégalité de la documentation dont nous disposons, et ceci, en fonction des surfaces fouillées et de la durée de ces opérations dans le cadre de l'Archéologie préventive (AFAN puis INRAP). Le site du Colombier

a été fouillé sous la direction de Gilles Loison sur 5500 m² en cinq mois, par une équipe de dix à dix-huit archéologues (Loison, 1994). En 2002, Artière-Ronzière a été décapé sur 2,5 ha et fouillé par dix à quinze archéologues au cours de cinq mois (Saintot et Alfonso, 2003). Enfin en 2004, la fouille des Foisses réalisée sur 9600 m² a duré trois mois, et les effectifs de l'équipe ont varié entre sept et dix archéologues (Saintot, 2005). De plus, la comparaison des données chiffrées requises pour les trois lieux-dits révèle des différences quantitatives par type de structures en fonction des surfaces fouillées (fig. 3). Ces différences s'observent également lorsque l'on compare les données chiffrées correspondant au

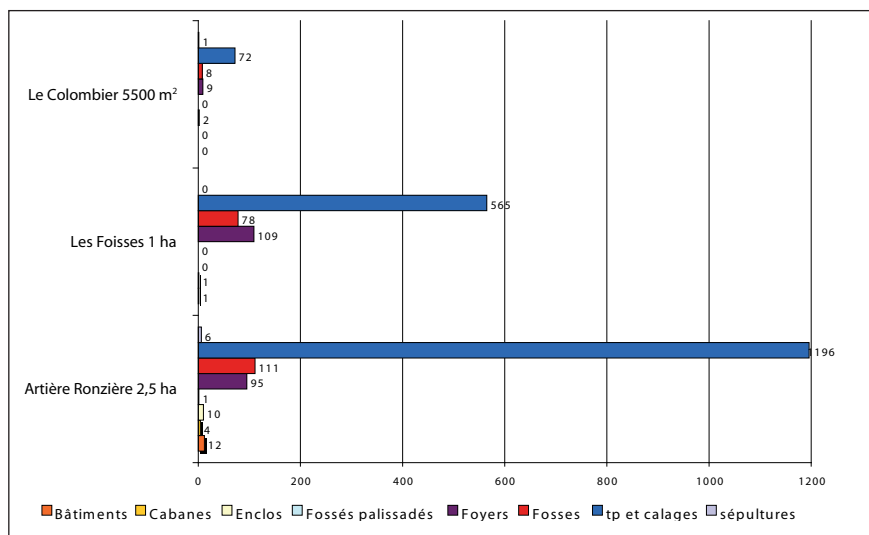


Figure 3 — Distribution des structures en fonction de chaque site, comparativement aux surfaces fouillées (réalisation, S. Saintot).

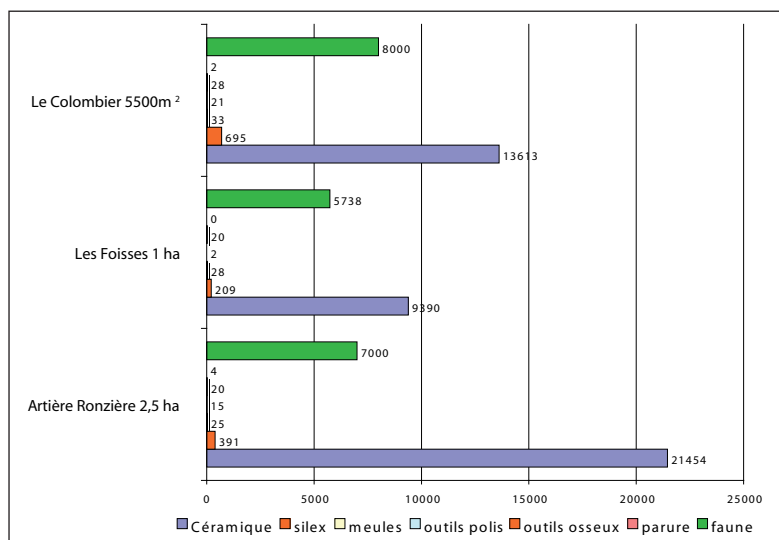


Figure 4 — Distribution des différents types de mobilier en fonction de chaque site, comparativement aux surfaces fouillées (réalisation, S. Saintot).

nombre total de chaque type de mobilier ; la céramique et la faune puis le silex prévalant sur les autres artefacts (fig. 4). Par contre, si l'on croise l'ensemble de ces différents paramètres, c'est-à-dire le nombre de mobiliers par type de structures et par lieu-dit, ces différences s'amenuisent et se nivelent, ce qui permet ainsi de les comparer (fig. 5). Ce dernier constat souligne dès à présent l'intérêt de confronter l'ensemble des données (superficie, type de vestiges mobilier et matériel...) dont nous

disposons pour chaque site, à dessein d'une approche globale. D'ores et déjà, il est donc possible de préciser qu'un seul type de données ne suffit pas pour obtenir une vision d'ensemble des occupations de Champ Madame, si l'on cherche à définir une entité culturelle propre à ce groupe.

Continuité et ruptures des ensembles architecturaux

Les principales formes d'architecture

Le site de Champ Madame Artière-Ronzière apparaît comme un petit village où plusieurs phases d'occupation se sont succédé au cours du NMII. Il se scinde en deux espaces, l'un regroupe les aires de stockage, l'espace funéraire et l'habitat proprement dit, et l'autre, l'aire foyère. Une enceinte semi-circulaire constituée de fossés interrompus recoupe l'aire d'habitat. Toutes phases confondues, cet établissement recense une douzaine de bâtiments, quatre cabanes et une dizaine d'enclos². Si toutes les constructions ne sont pas des espaces habités (exceptés les bâtiments 2, 3, 5 et peut-être 1), elles ont toutes pour

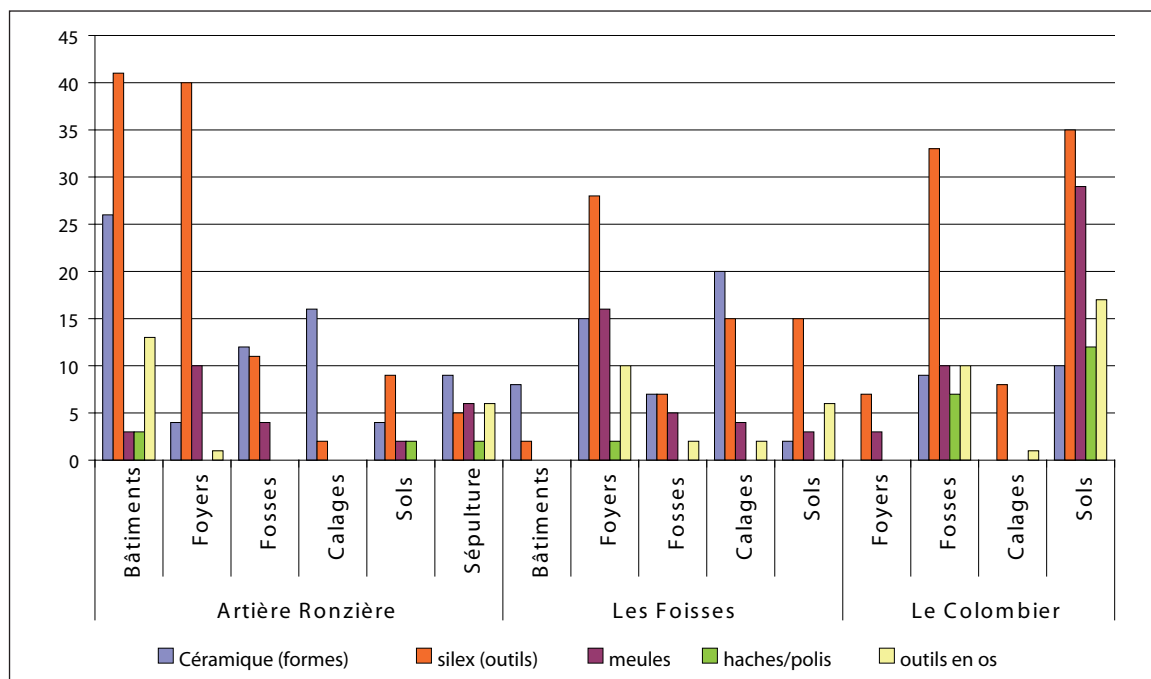


Figure 5 — Distribution des différents types de mobilier en fonction des structures de chaque site et des surfaces fouillées (réalisation, S. Saintot).

2 — Ces enclos incomplets sont formés de trous de piquets de 10 à 18 cm de diamètres implantés en arc de cercle. Certains d'eux étant situés en limite d'emprise n'ont donc pas été fouillés dans leur totalité, mais leur organisation, à la périphérie des foyers, évoque davantage des cloisons ou des enclos, que de véritables cabanes.

point commun d'être bâties en terre crue et en bois, notamment en chêne (*Quercus* *sp.*) (Saintot et Le Barrier, 2009). Ces bâtiments élevés sur fossés de fondation armés de poteaux fortement ancrés au sol, leurs aires domestiques et artisanales et leurs nombreux mobiliers du quotidien, ainsi que l'enceinte qui délimite l'espace habité de l'espace de pâture et de culture, sont les témoins d'une certaine sédentarité (De Radkowski, 2002, p. 130-132). Le second hameau, situé à 300 m au sud-est d'Artière-Ronzière, localisé aux Foisses, n'est reconnu que par un bâtiment et une cabane. Enfin, l'occupation du Colombier n'a livré qu'un enclos et une petite construction de type grenier ou abris.

Si l'on fait un état des lieux sur les principaux concepts architecturaux identifiés à Beaumont entre 3972 et 3540 av. J.-C., une certaine continuité s'observe pour les bâtiments fondés sur tranchées de fondation et poteaux porteurs. Ces formes architecturales, les plus standardisées, ne sont repré-

sentées que par trois bâtiments (fig. 6 et 7). Les premiers types de bâtiments (A-A'), orientés est-ouest, sont aménagés sur des tranchées de fondation et supportés par un axe de poteaux porteurs. Les deuxièmes types (B) sont également orientés est-ouest et ils sont élevés sur deux tranchées de fondations parallèles et supportés par un axe de poteaux porteurs. Enfin, les derniers types de bâtiments (C-C') sont soit implantés suivant un axe est-ouest, soit nord-sud (bâtiment 1), et ils sont érigés sur des tranchées de fondations étroites et sur un axe de poteaux porteurs.

Parmi les bâtiments de type A, le bâtiment 3 à deux nefs est de plan rectangulaire. Orienté est-ouest, il est établi sur des tranchées de fondation. La morphologie générale de cette construction est légèrement cintrée aux deux extrémités et les deux tranchées longitudinales débordent d'un mètre par rapport aux tranchées latérales. Sa surface au sol est de 96 m².

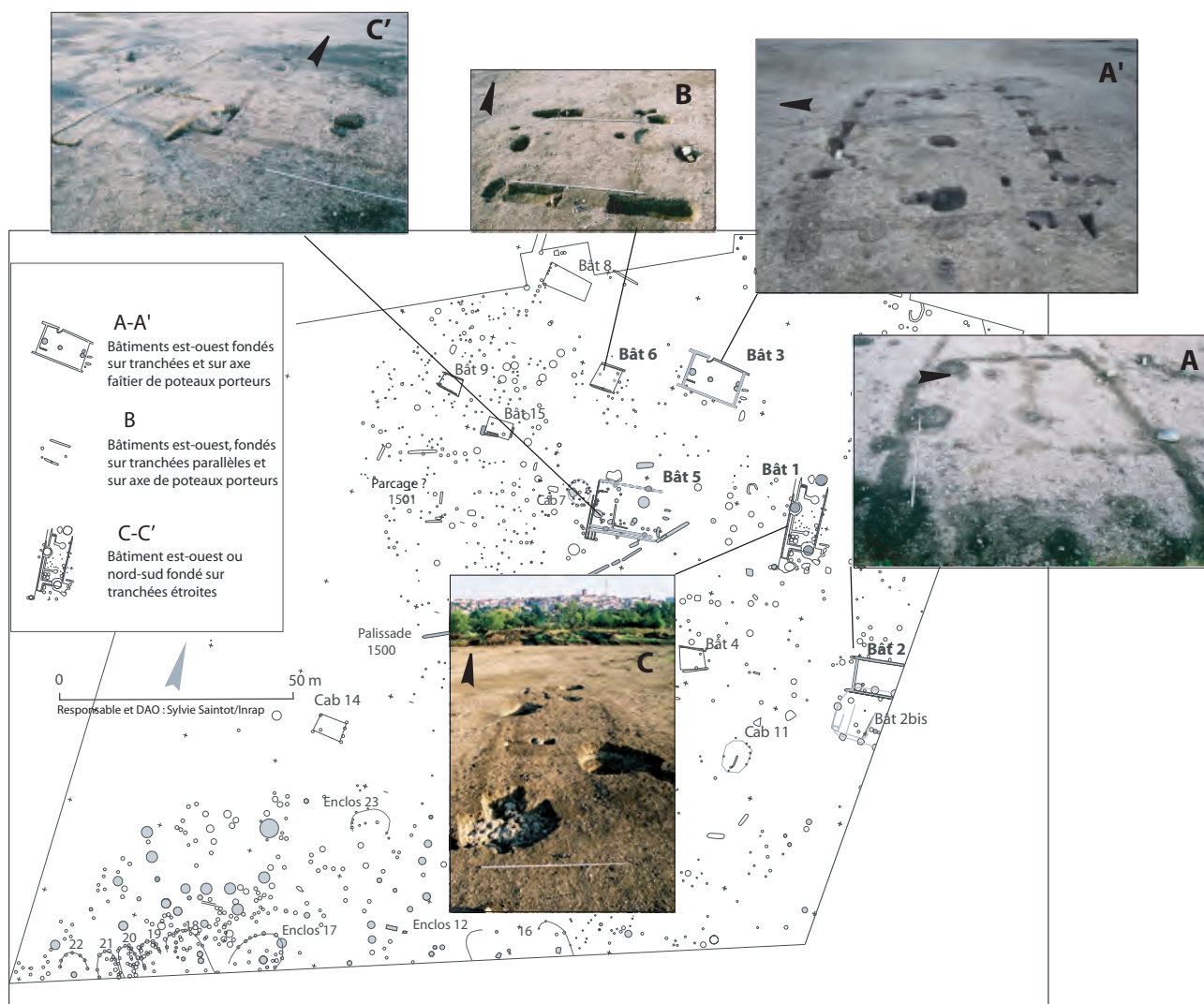


Figure 6 — Principales formes d'architectures représentées sur le site d'Artière-Ronzière : les bâtiments sur tranchées de fondation et sur poteaux porteurs (infographie et clichés, S. Saintot).

Comparable au bâtiment 3, le bâtiment 2 offre toutefois une surface au sol moindre de 70 m² et l'axe faitier compte six poteaux peu profonds. Cette construction se caractérise donc davantage par des murs porteurs renforcés par des poteaux solidement ancrés dans les tranchées.

Viennent ensuite les constructions de type B. Contrairement aux deux bâtiments précédents (sur poteaux et sur quatre tranchées de fondation jointives) ces constructions sont érigées sur deux tranchées de fondation est-ouest, parallèles, formant un plan rectangulaire et sur deux poteaux porteurs internes. Le plus représentatif d'entre eux, le bâtiment 6, qui s'inscrit dans un périmètre de 24 m², compte deux calages massifs constituant l'axe principal faitier, auxquels peuvent être associés sept trous de poteaux internes au bâtiment.

Enfin, les constructions de type C sont caractérisées par des tranchées de fondation doubles et étroites. Pour ces constructions, deux modèles ont été identifiés. Le premier, le bâtiment 1, de plan rectangulaire orienté nord-sud (20 x 8 m), couvre 160 m². Il est fondé sur poteaux et sur murs porteurs. Les murs d'un mètre de large sont aménagés dans des tranchées de fondation doubles et étroites. Il s'agit d'un bâtiment à deux nefs de largeurs égales

de 4,50 m chacune. L'axe principal compte trois poteaux porteurs faitiers laissant place à deux travées de 6 et de 7 m de long. Le second est le bâtiment 5. Comme le précédent, il repose, sur des tranchées de fondation doubles et étroites, mais ce dernier est orienté est-ouest. De grands modules (10,50 x 8,50 m), le bâtiment 5 couvre une surface de 89,25 m². Il s'agit d'une construction à murs et poteaux porteurs dont la structuration interne comporte trois ou quatre travées séparées par des cloisons. Deux fosses servant de bases à deux contre-forts sont aménagées à l'est de ce bâtiment, et ceci, à l'instar des fosses du bâtiment 3 décrit plus haut. La profondeur des fosses/trous de poteaux porteurs est comprise entre 1,50 m et 2 m.

La « rupture » dans les concepts architecturaux entre 3907 et 3660 ans av. J.-C. apparaît avec la présence de bâtiments sur poteaux, ceux-ci comptent deux modèles. Les premiers sont les bâtiments est-ouest à deux nefs élevés sur poteaux de type E-E', et les seconds sont les cabanes sur poteaux et/ou sur tranchées de type D-D' (fig. 8).

Pour les constructions de type E, le bâtiment 2 bis, accolé le long de la paroi sud du bâtiment 2 qui réutilise en quelque sorte une partie de cette première maison, témoigne d'une chronologie relative à Artière-Ronzière puisque les datations

obtenues pour les deux bâtiments se succèdent. De plan sub-rectangulaire (12,50 x 10 m), le bâtiment 2 bis, à deux nefs et d'une surface de 125 m², compte huit poteaux porteurs massifs ; l'axe principal de poteaux faitiers étant constitué par cinq structures. À ces principales structures, six petits trous de poteaux peuvent être associés. Plusieurs cloisons internes matérialisées par des tranchées étroites et curvilignes composent quatre travées, une cinquième étant également visible à l'est du bâtiment. Il s'agit peut-être d'une unité d'habitation, mais les cloisonnements internes qui forment des alcôves évoquent de probables espaces de stockage, de plus, ce bâtiment est l'un des plus pauvres en vestiges matériels.

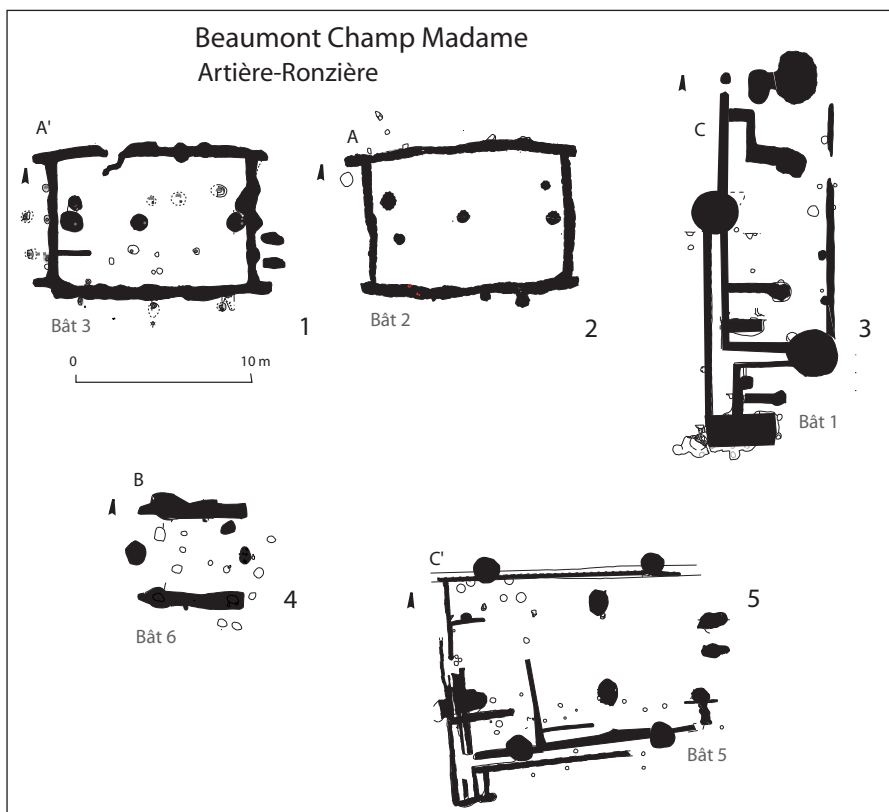


Figure 7 — Principaux types de bâtiment sur tranchée de fondation représentés sur le site d'Artière-Ronzière (infographie, S. Saintot).

Plus à l'est, aux Foisses, le bâtiment 1, également fondé sur poteaux est orienté est-ouest. Ce bâtiment rectangulaire de 12 m de long sur 6 à 6,50 m de large repose sur vingt-six trous de poteaux. Sa surface au sol couvre 96 m². Il est structuré en deux nefs de largeurs égales. L'axe faitier compte principalement cinq poteaux porteurs. Le plus profond (0,70 m) contenait trois vases emboîtés les uns dans les autres, ces récipients étant perforés par le poteau porteur, lui-même calé par plusieurs blocs. Un double foyer, entouré par quatre trous de piquets périphériques, situé à l'extrémité nord-ouest du bâtiment, lui est probablement associé.

Pour les modèles de types D, la cabane 7, d'Artière-Ronzière, de plan circulaire compte quatorze trous de piquets de 25 cm de diamètre, espacés de 0,50 m de moyenne les uns des autres. Il s'agit d'une construction de petits modules de 4,50 m de diamètre couvrant 20,25 m². Un calage composé de blocs de basalte, localisé au sud de la construction, est installé au creux d'une fosse quadrangulaire. Enfin, sur le site des Foisses, au nord-est de l'emprise, une cabane de plan circulaire de 4 m de diamètre présente au sol, deux tranchées subcirculaires et un trou de poteau central. Quatre calages massifs sont aménagés au creux des tranchées. Cette cabane ne couvre que 16 m².

Suivant les principales pratiques architecturales mises en œuvre à Champ Madame, on observe donc une première phase de construction entre 3972 et 3540 av. J.-C.³, qui correspond aux bâtiments élevés sur tranchées de fondation et sur poteaux porteurs, et une seconde phase entre 3907 et 3660 av. J.-C.⁴, où apparaissent les bâtiments érigés sur poteaux. Mais ces deux pratiques sont peut-être plus le reflet de spécificités architecturales et culturelles que le signe de différences chronologiques. En effet, la découverte d'un autre habitat qui compte une dizaine de bâtiments sur poteaux, induit d'autres pratiques architecturales en Basse Auvergne, entre 3900 et 3600 av. J.-C. Il s'agit du site de Champ Chalatras, situé aux Martres-d'Artière (*fig. 1*). Cet habitat se caractérise par des constructions réparties de part et d'autre d'une terrasse alluviale fluvio-glaciaire. Ce site compte une dizaine de bâtiments à deux nefs, orientés est-ouest sur poteaux porteurs

de 10 x 7/8 m. L'un de ces bâtiments mesure 12 x 8 m. Il pourrait s'agir d'un « village » dont le plan restituerait le dernier état d'une occupation unique au cours du Néolithique moyen II. L'homogénéité architecturale et structurelle caractérise Champ Chalatras. Une comparaison directe peut être établie entre l'un des bâtiments de ce site avec le bâtiment 1 de Champ Madame situé aux Foisses, car ils sont de modules similaires (12 x 8 m), et tous les deux sont aménagés de façon tout à fait semblable, c'est-à-dire, sur poteaux périphériques et dont l'axe faitier est composé de poteaux porteurs profondément ancrés au sol (*fig. 9*). De plus, un dépôt de vases complets, au creux d'un trou de poteau faitier, a été mis en évidence aux Foisses (Saintot, 2005), comme aux Martres-d'Artière⁵. Notons enfin que ce type de « pratiques de fondations » n'a pas été observé à Artière-Ronzière.

Principales formes d'architecture et comparaisons

Si l'on replace les occupations de Champ Madame dans un contexte général, notamment d'un point de vue architectural, celles-ci s'inscrivent dans la sphère chronoculturelle du Chasséen méridional au sens large (Vaquer, 1990 ; Beeching, 1995). Les formes d'architecture domestique mises en évidence à Beaumont, en particulier les bâtiments érigés sur fossés de fondation et sur poteaux, sont, comme déjà signalé, peut-être transmises par des « groupes » néolithiques issus du Sud, d'obédience Chassey-Lagozza. Le bâtiment 3 d'Artière-Ronzière, dont le plan est comparable à celui de certaines constructions du site de San Andréa à Travo en Italie et qui a livré des pièces lithiques semblables à des éléments issus des fondations des bâtiments italiens, plaide en faveur de cette hypothèse (Binder, 1987 ; Bernabo Bréa *et al.*, 1994, Beeching *et al.*, 2009 ; Saintot et Le Barrier, 2009). Cette tradition de construction sur fossés de fondation apparaît d'ailleurs assez précocement en Italie du Sud, dès le Néolithique ancien à Rippa Tetta (Cipolloni Sampo *et al.*, 1994). Architecturalement parlant, certains influx plus orientaux ou nord-orientaux ne sont pas à écarter, vu la structuration même des bâtiments. On évoquera par exemple le site de Goldberg en Allemagne, daté de la phase

3 — Cette première fourchette chronologique correspond à une datation obtenue pour le bâtiment 2 (Ly-12102 = 5035 ± 65 BP soit de 3972 à 3659 av. J.-C. à 2 sigmas) et à une autre datation obtenue pour le bâtiment 3 d'Artière-Ronzière (Ly-12531 = 4855 ± 35 BP soit de 3700 à 3540 av. J.-C. à 2 sigmas).

4 — Cette seconde fourchette chronologique repose sur une datation concernant le bâtiment 1 des Foisses (Ly-15118 = 4980 ± 35 BP soit de 3907 à 3664 av. J.-C. à 2 sigmas) et sur une autre datation correspondant au bâtiment 2 bis d'Artière-Ronzière (Ly-12103 = 4780 ± 60 BP soit de 3658 à 3377 av. J.-C. à 2 sigmas).

5 — D'après une information orale de Pierre Pouenat (Inrap RAA) alors responsable de secteur sur le site de Champ Chalatras.

tardive de la culture de Rössen-Aïchbull (Schröter, 1975) ou celui, plus ancien, de Třebestovice en république Tchèque, dont un bâtiment et une inhumation renvoient à la culture de Lengyel V (Čterák, Rulf, 1988), mais pour ces derniers sites, les points

de comparaisons se limitent à la forme d'architecture et surtout aux fossés de fondation. Enfin, la maison Cortailod à Sion dans le Valais suisse (Winiiger, 1985) présente les mêmes modules que ceux des bâtiments sur poteaux des habitats auvergnats,

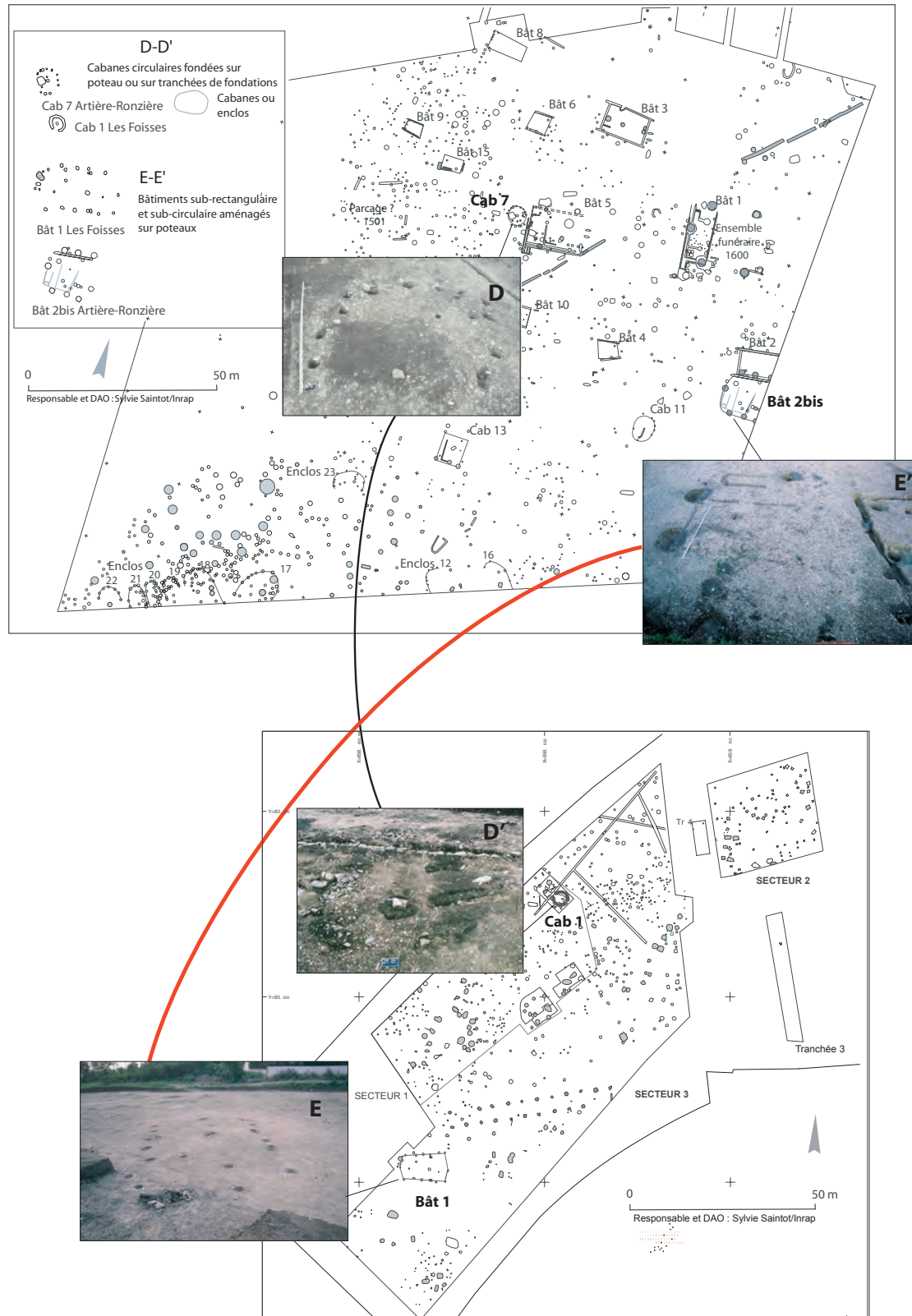


Figure 8 — Principales formes d'architectures représentées sur le site d'Artière-Ronzière : les bâtiments sur poteaux porteurs (infographie et clichés, S. Saintot).

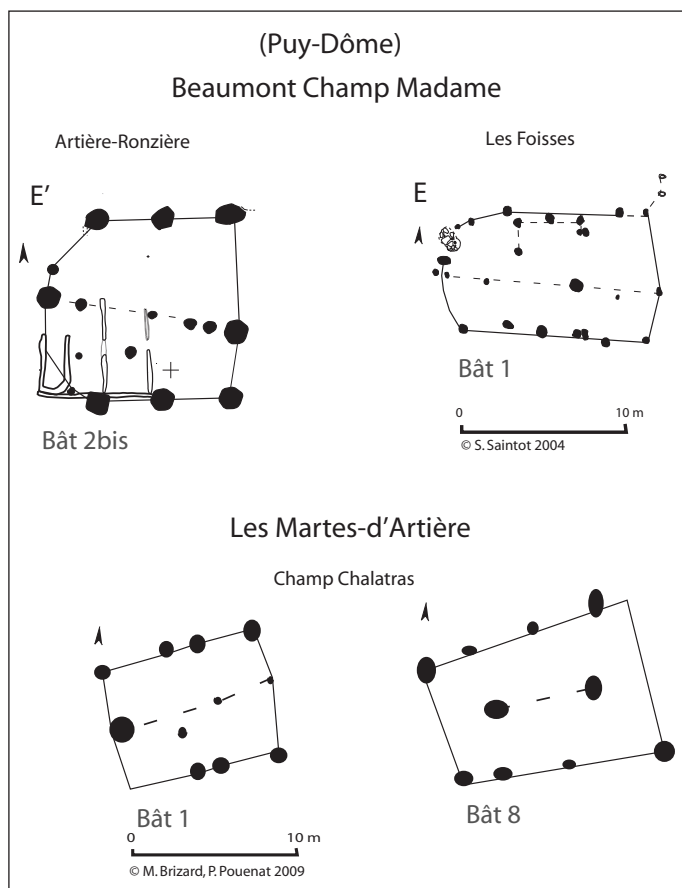


Figure 9 — Principaux types de bâtiments sur trous de poteau représentés sur le site d'Artière-Ronzière (infographie, S. Saintot).

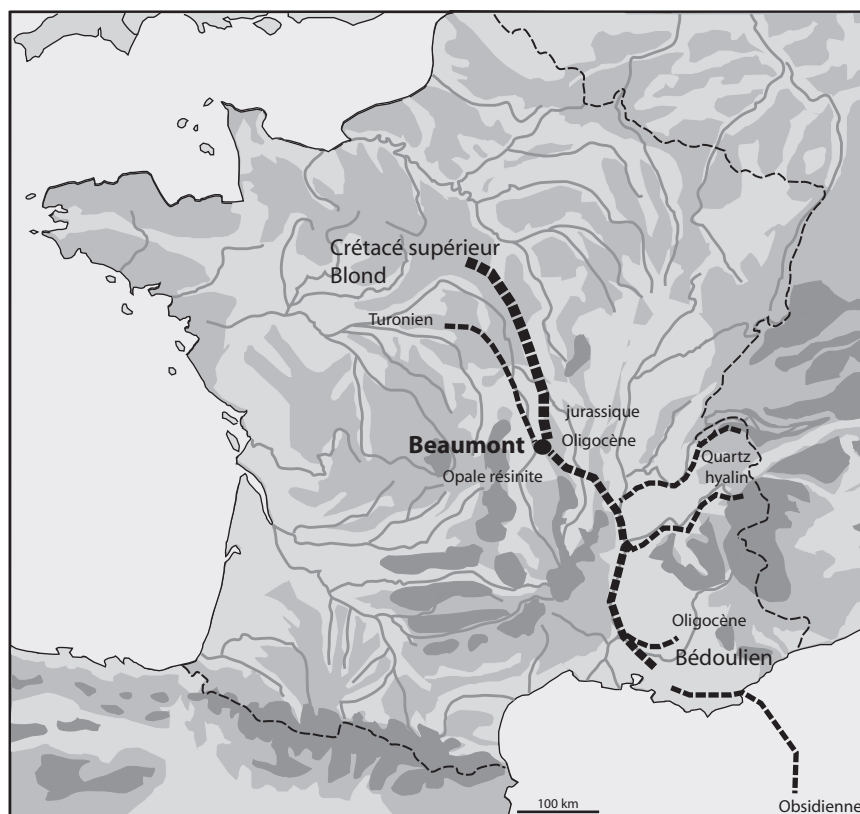


Figure 10 — Principaux réseaux de diffusion des matières premières taillées, des sources potentielles d'origine vers Beaumont (infographie, S. Saintot).

mais il s'agit d'un plan rectangulaire à faitière centrale et à poteaux corniers. De fait, ces influx de l'Est et du Nord-Est sont également présents parmi les assemblages céramiques auvergnats (Georjon *et al.*, 2004) et significatifs pour les industries lithiques, mais surtout marquées par la présence de certains modèles d'armatures de flèche (*infra*).

Les comparaisons entre le bâtiment rectangulaire sur poteaux des Foisses et ceux de Champ Chalatras renvoient davantage aux bâtiments du Sud et de l'Est de la France qu'à ceux du Nord, ces derniers étant de plus grandes dimensions et aux normes très strictes d'obédience rubanée (Laporte et Marchand 2004, p. 71). Pour le Sud, on évoquera le bâtiment chasséen de Cugnaux en Haute-Garonne (Vaquer, 1998), certains bâtiments à deux nefs également chasséens de La Ponchonnière à Aubignosc (Müller, 1999), et enfin, celui de Blagnat à Montmeyran (Saintot et Le Barrier, 2009, p. 114). Pour l'Est, quelques similitudes structurelles et morphologiques entre les bâtiments des Martres-d'Artière et certaines constructions du Cortailod en contexte lacustre ne doivent toutefois pas être complètement écartées (Lundström-Baudais *et al.*, 1989). En ce qui concerne les cabanes cir-

culaires sur poteaux et/ou sur tranchées, identifiées à Artière-Ronzière et aux Foisses, leurs comparaisons avec les constructions du Néolithique moyen du Bassin parisien soulignent leurs petites proportions par rapport à celles du Nord de la France ; leurs fonctions et utilisations n'étant toutefois pas les mêmes. Une filiation méridionale de ces cabanes circulaires (Verjux, 2007), bien que difficile à prouver (Laporte *et al.*, 2004), n'est pas à exclure. À Beaumont, ces petites constructions circulaires ont toutefois un intérêt chronoculturel assez limité.

Si l'apparente dichotomie architecturale entre les habitats auvergnats c'est-à-dire entre Artière-Ronzière et Champ Chalatras ne fait pas de doute, cette différentiation semble être la même pour la culture matérielle associée au quotidien.

L'exploitation des données de la dernière opération de fouille réalisée aux Martres-d'Artière n'est pas achevée, mais la caractérisation de la céramique issue de la phase de sondages a révélé des traditions assez variées dont celles du Cortaillod de type Port-Conty, du NMB ainsi que celles du Chasséen septentrional et méridional (Pasty *et al.*, 2008). Pour la céramique de Champ Madame, les composantes exogènes regroupent principalement le Chasséen méridional (Garonnais et Quercy), et le Michelsberg et le NMB, mais en moindre proportion (Georjon et Jallet, 2004-2008). Dans une perspective d'études intra-sites, une approche basée sur la comparaison des styles céramiques et sur celle de leurs composantes techniques et pétrographiques, à l'image des approches réalisées sur les assemblages provenant de la région des trois lacs en Suisse, éclairera peut-être davantage les spécificités des séries céramiques de ces deux sites auvergnats (Burri, 2007). Le matériel lithique de Champ Chalatras provient exclusivement de sources septentrionales, soit celles de la vallée du Cher, et ceci, contrairement à Champ Madame (*infra*). Quoiqu'il en soit, force est de constater la contemporanéité de ces deux habitats dont certains modèles architecturaux présentent certains points communs, en particulier, les constructions sur poteaux. La question des contacts entre les occupants des deux sites de traditions culturelles distinctes se pose donc également en termes de continuité, à partir d'un phylum commun au cours du Chasséen final auvergnat, et aussi en termes de ruptures, si l'on tient compte des différents concepts architecturaux et sociaux en vigueur au cours de la première moitié du IV^e millénaire en Basse Auvergne.

Continuité et ruptures des productions lithiques taillées et des assemblages céramiques

Pour le matériel siliceux, deux principaux courants d'influences concernant la diffusion des matières premières siliceuses ont été identifiés. L'approche sur les « Production et circulation des industries lithiques et céramiques en Auvergne dans le contexte chronoculturel du Néolithique moyen » abordée lors de l'ACR (Georjon et Jallet, à paraître) a également souligné ce constat, et ceci, sur la base des différents modes de production lamellaires et laminaires (Saintot et Léa, 2008). Le premier courant provient du Nord, incluant le Bassin parisien et la vallée du Cher, et le second est issu du Sud de la France, et notamment, du Vaucluse (*fig. 10*). Plus généralement, l'emploi prépondérant des silex blonds du Crétacé supérieur (silex du Nord) sur celui, assez conséquent des silex blonds du Crétacé inférieur (silex bédouliens du Sud) et sur l'apport plus anecdotique des silex locaux et régionaux, révèle l'impact majeur de l'influx septentrional au sein des industries de Champ Madame. Ce constat concerne l'outillage et également le débitage regroupant tous les types de productions, tant lamellaires que laminaires, mais aussi les productions d'éclats. Pour le Midi de la France, on connaît l'intensité des réseaux de diffusion des silex bédouliens et leur acheminement depuis les aires de production (sites producteurs) jusqu'aux sites consommateurs, via quelques pôles de redistribution (Binder, 1998 ; Léa *et al.*, 2004, 2007). Excepté pour les silex méridionaux, ce mode de diffusion est bien différent en

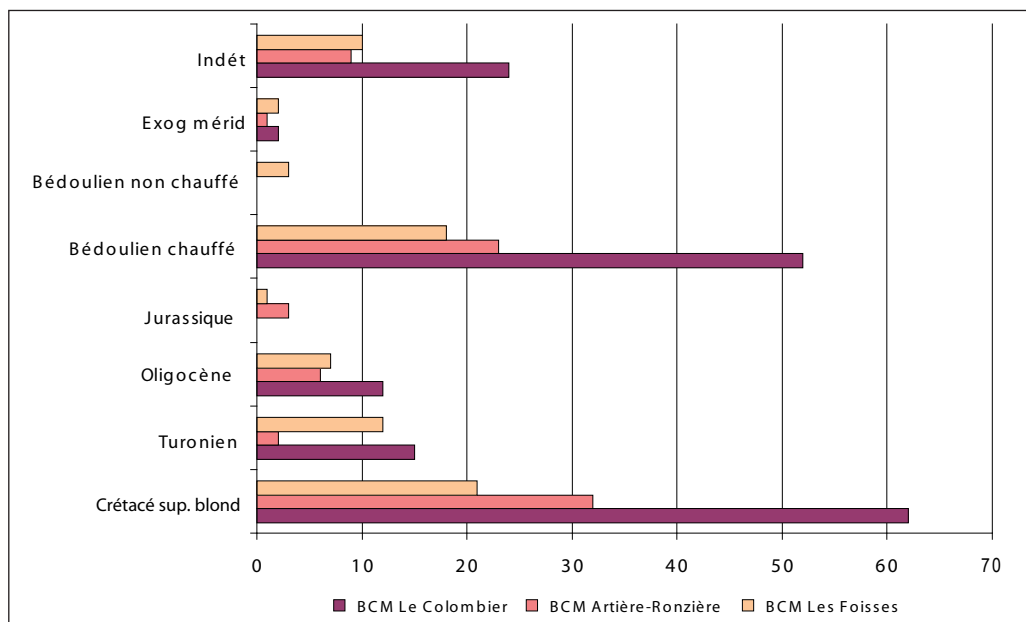


Figure 11 — Distribution des matières premières par site (réalisation, S. Saintot).

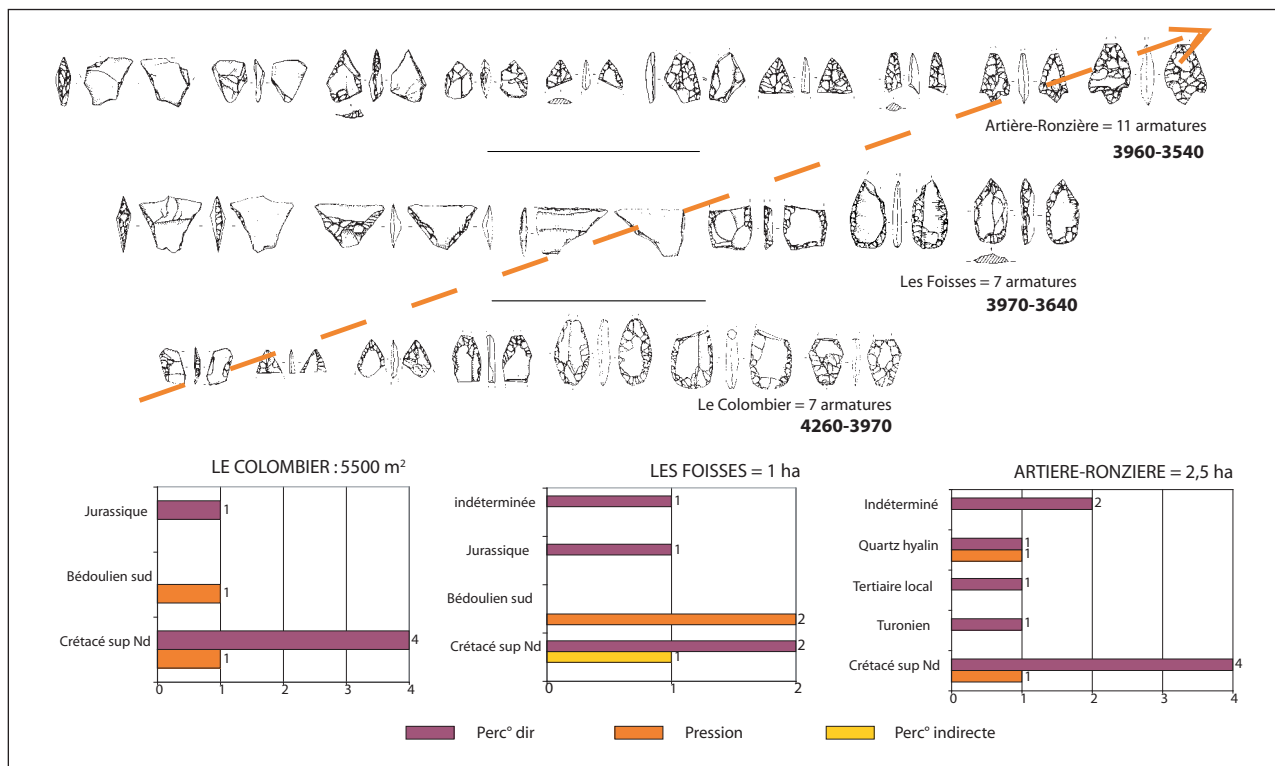


Figure 12 — Évolution diachronique des différents modèles de flèches provenant de chaque site, des matières premières représentées et des différents modes de taille employés (réalisation et infographie, S. Saintot).

Basse Auvergne dans la mesure où les silex « septentrionaux » trouvent plusieurs origines dans le vaste domaine du Sud du Bassin parisien ; la provenance de certains silex de Meusnes, dans le Loir-et-Cher n'étant pas à écarter (Masson, 1981). Dans une certaine mesure, cet approvisionnement s'apparente à celui de l'industrie lithique chasséenne de Chassesey (Thevenot dir., 2006, p. 192), ceci excepté pour les silex méridionaux faiblement représentés à La Redoute, en Côte-d'Or.

Au cours de la première moitié du IV^e millénaire, entre l'arrivée des productions lamellaires en silex bédouliens à Champ Madame, notamment au sein de l'assemblage lithique du Colombier, et la production de lamelles en silex septentrionaux et locaux sur place, en particulier à Artière-Ronzière et aux Foisses, l'apparition de nouvelles techniques s'observe au sein des assemblages siliceux taillés auvergnats. Ces nouvelles techniques correspondent au débitage par pression et au traitement thermique du silex, et semblent être progressivement mises en œuvre localement. Ainsi, la concomitance des styles du Chasséen ancien et récent « méridionaux » parmi les productions lamellaires de Champ Madame coïncide avec l'apport de certains produits (lamelles et nucléus préformés en silex bédouliens), les réseaux de diffusion continus et réguliers entre les sites producteurs méridionaux et les sites récepteurs de Basse Auvergne ayant été mis en place depuis longtemps.

Ces deux principaux réseaux de diffusion en produits transformés ou non ne sont toutefois pas les seuls. En effet, le cristal de roche est également importé de l'Est et en particulier du domaine circum alpin sous forme de produits finis, d'éclat et de nucléus préformés (Saintot et Le Barrier, 2009). De plus, les outils en silex jurassiques recensés à Champ Madame trouvent, pour certains d'entre eux, une origine régionale, d'autres sont également importés sous forme de produits finis de l'Est de la France (fig. 11). Enfin, les productions d'éclats en silex locaux perdurent parallèlement à celles des lamelles et à la présence ténue de lames obtenues à la percussion indirecte ; ces dernières, importées, signalant l'impact certain des courants septentrionaux à Beaumont.

Contrairement à l'architecture mise en évidence à Champ Madame où continuité et ruptures sont à la fois inscrites dans une évolution diachronique et spatiale des sites, notamment à Artière-Ronzière et aux Foisses ; les assemblages lithiques ne « réagissent » pas de la même façon et ne révèlent donc pas les mêmes marqueurs chronoculturels.

C'est en particulier à partir de l'étude des assemblages lithiques de Champ Madame qu'il est possible de distinguer au moins deux phases au cours du Néolithique moyen II. La première est perceptible au Colombier. La série lithique de ce site se

caractérise par l'abondance de produits de mise en forme et celle de lamelles brutes et de certains outils en silex bédouliens. Bien que ces produits importés du Vaucluse soient également présents à Artière-Ronzière et aux Foisses, les silex blonds du Crétacé supérieur prévalent sur ces deux derniers sites, d'où la forte probabilité d'une chronologie interne entre Le Colombier et les deux autres lieux-dits. Pour les assemblages siliceux d'Artière-Ronzière, les silex blonds du Crétacé supérieur (lamelles, lames, éclats) et les silex turoniens (lamelles), issus du courant Nord-Sud, sont majoritaires ; puis viennent les silex bédouliens (lamelles) et les silex tertiaires locaux et jurassiques (éclats, lames). Quelques éléments en quartz hyalin (éclats, lamelles, nucléus préformés ?) et en obsidienne (lamelles) s'ajoutent à cet assemblage, mais en plus faible proportion. La diversité des matières premières mise en évidence au sein de cette série et au sein de celle des Foisses révèle une intensification des échanges. De fait, des traces de transferts techniques sont perceptibles sur certains supports, dont un nucléus à lamelle en silex turonien chauffé préalablement à la taille. En présence d'un exemplaire isolé, on ne peut envisager une réelle appropriation du traitement thermique de filiation méridionale sur ce dernier site, ce qui n'est pas le cas au Colombier où quelques indices de chauffe ont été observés sur des silex importés non bédouliens (Saintot et Léa, 2008).

Pour la majorité des industries taillées qui illustrent ce propos, la série du Colombier s'inscrirait donc entre 4283 et 3983 av. J.-C., alors que celles d'Artière-Ronzière et des Foisses se situeraient au cours de la deuxième moitié du Néolithique moyen II, c'est-à-dire entre 3972 et 3640 av. J.-C.

Sous un autre angle, l'évolution diachronique des armatures de flèches montre une diversification, des modèles simples aux plus complexes, au Colombier entre 4260 et 3970 av. J.-C. puis à Artière-Ronzière, entre 3970 et 3540 av. J.-C. (*fig. 12*). En effet, d'après les modèles représentés et les matières premières employées, les influx nord-orientaux sont plus marqués que ceux du Sud, excepté aux Foisses ; mais ces constats ne sont établis que sur la base de vingt-cinq armatures. Plus en détail, si l'on distingue les deux principaux types tranchant/perçant, les premiers, d'obédience méridionale tant par la forme que par le silex (Binder, 1987 ; Léa *et al.*, 2009), sont représentés au Colombier et aux Foisses, et ceci, à quantité égale avec les modèles triangulaires perçants de tradition du Néolithique moyen bourguignon de l'Est pour le second site (Pétrequin et Gally, 1984 ; Thevenot *dir.*, 2006 ; Augereau et Bostyn, 2008). Les modèles d'Artière-Ronzière, plus variés, regroupent des flèches triangulaires perçantes à retouches envahissantes et des flèches bifaciales à pédoncules naissants

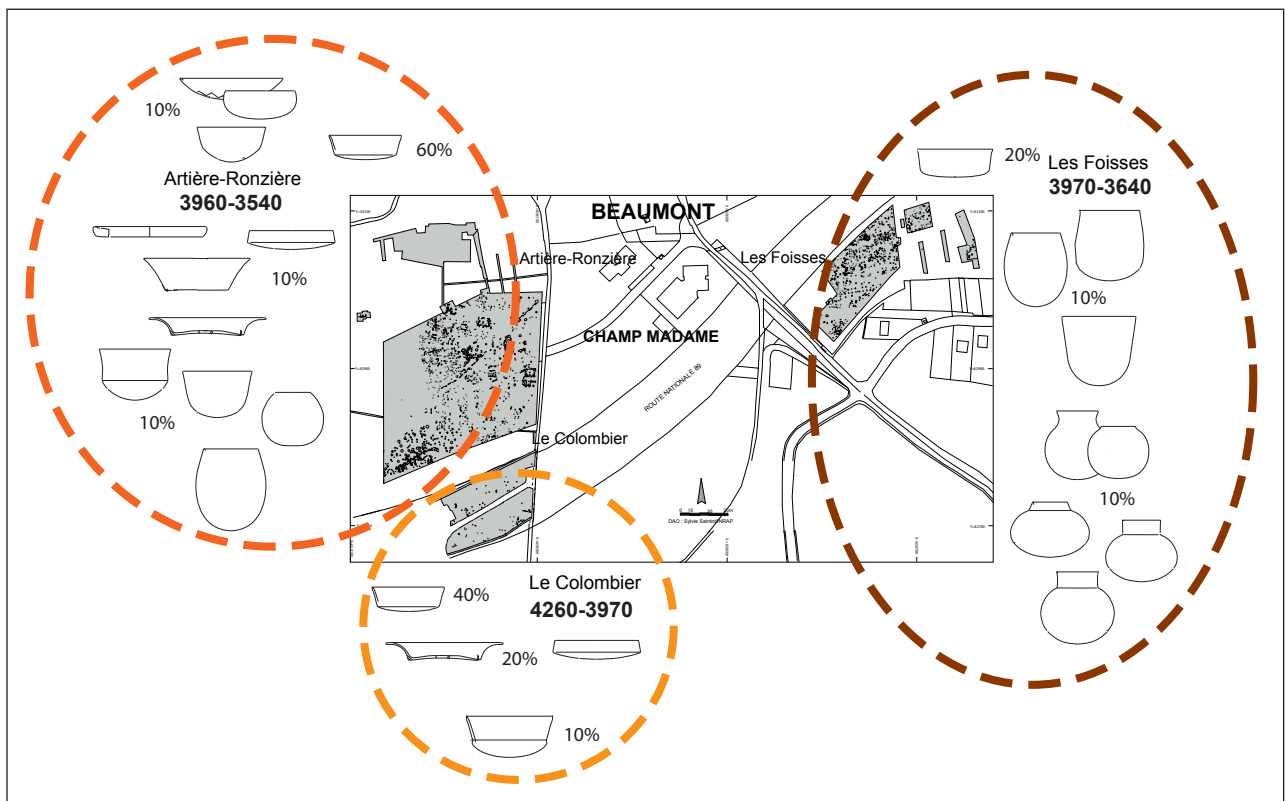


Figure 13 — Mise en perspective des principales formes de céramique en fonction de chacune des occupations de Champ Madame (d'après Georjon et Jallet, 2004-2008, p. 304 ; infographie, S. Saintot).

qui annoncent les autres modèles de flèches de la fin du Néolithique. D'un point de vue typologique et technique, les différents types d'armatures de Beaumont stigmatisent la conjonction entre l'aire chasséenne du Bassin parisien, les courants NMB de l'est et l'aire chasséenne du Sud de la France ; la part des courants Michelsberg étant ici peu marquée. Dans ce contexte de site d'habitat, les flèches même peu nombreuses constituent donc davantage des marqueurs identitaires et culturels fiables que des pointes de trait à valeur fonctionnelle significative. Les activités cynégétiques n'ont d'ailleurs pas été mises en exergue lors de l'étude faunique, ce qui n'est pas le cas des activités agropastorales révélées par l'importance du bœuf parmi les cheptels. Ainsi, le rôle des bovins chez les néolithiques de Champ Madame, a quasiment la même portée que celui

qui a été identifié chez les agriculteurs/éleveurs du Chasséen septentrional du Bassin parisien (Auge-reau et Bostyn, 2008, p. 106)

Pour la céramique (*fig. 13*), les influx évoqués ci-dessus sont présents, mais suivant des proportions différentes (Georjon et Jallet, à paraître). On ne peut donc envisager ni rupture ni continuité de ces assemblages avec ceux des industries lithiques, mais plutôt des rythmes évolutifs différentiels pour chacun de ces corpus.

Par exemple, si l'on prend en compte la répartition spatiale du mobilier céramique dans les bâtiments élevés sur fossés de fondation au cœur du hameau d'Artière-Ronzière, les coupes et les bols carénés (courant méridional) prévalent sur les bols et les marmites (courant nord-oriental). Dans le

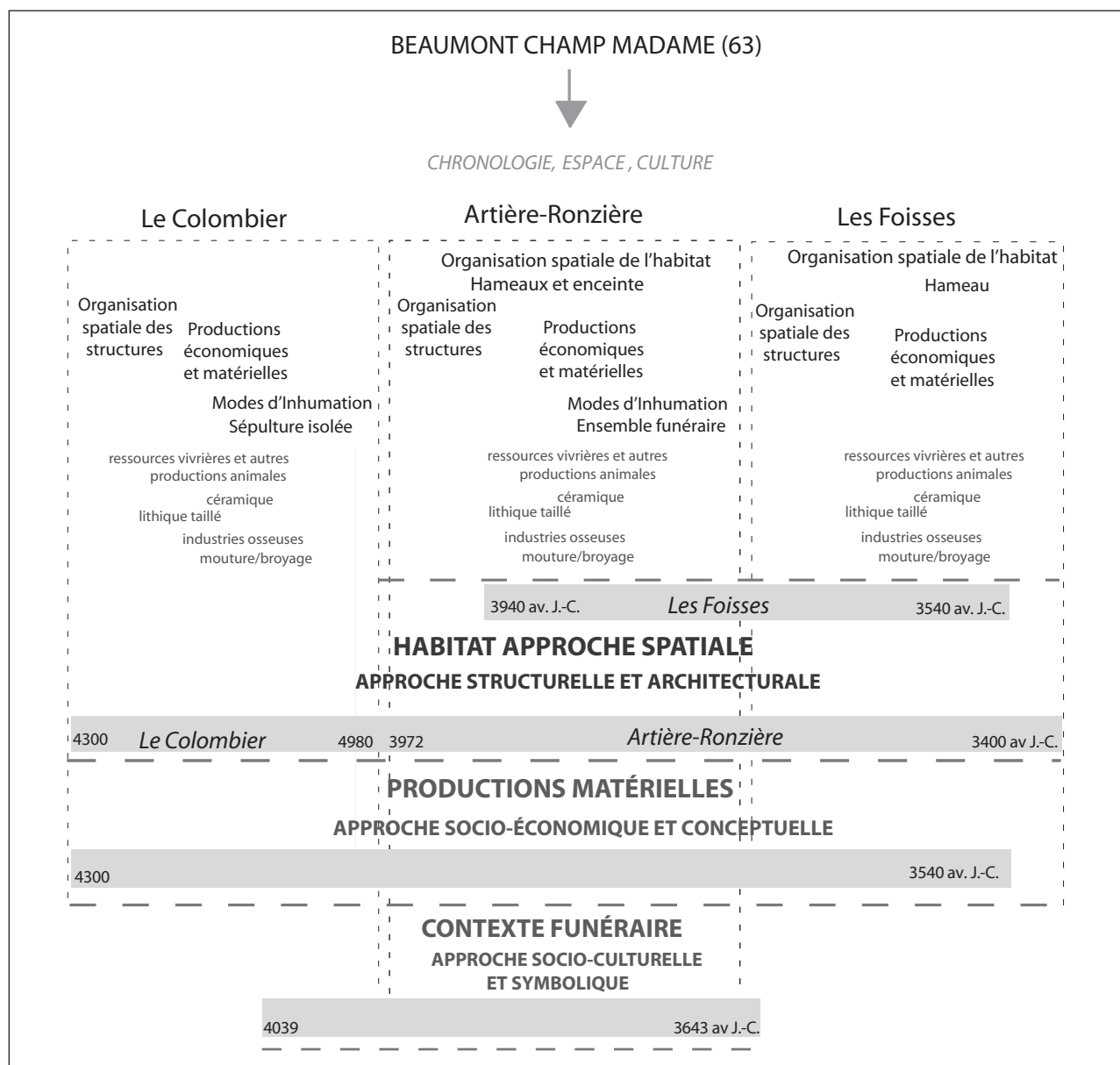


Figure 14 — Mise en perspective des occupations de Champ Madame et des différentes approches thématiques réalisées en fonction des principales découvertes (réalisation, S. Saintot).

bâtiment 3, la présence de vases à boutons renvoie aux traditions du Sud de la France alors que le bâtiment 5 qui a livré des bouteilles, des vases à col haut, des écuelles et des coupes carénées, associe à la fois les sphères d'influences nord-orientales et méridionales.

Au contraire, aux Foisses, les marmites présentes à la fois dans le bâtiment 1 et dans les aires foyères, accompagnées d'autres récipients de ce type, de bouteilles et de disques, révèlent davantage des influx de la large sphère culturelle du Chasséen du Bassin parisien et de Bourgogne, même si les vases carénés d'obédience méridionale sont également présents. Enfin, si l'on ne tient pas compte de l'approche fonctionnelle, la surreprésentation des bouteilles et des jarres pourrait également être le signe d'un renouvellement des formes à l'approche du Néolithique final (Georjon et Jallet, 2004-2008, p. 305).

Contrairement à ce qui a été observé lors de l'approche architecturale et lors de l'analyse lithique, la dynamique des assemblages céramique montre une évolution entre Le Colombier et Artière-Ronzière avec un fort taux de représentation des formes carénées au Colombier — qui marqueraient un caractère ancien — et aux Foisses, la présence de coupes carénées à paroi haute et ouverte qui pourrait être une évolution des formes segmentées (Georjon et Jallet, à paraître).

À propos des rythmes différentiels d'évolutions sociaux, technologiques, culturels...

Les différents exemples qui précèdent sont la preuve que les critères qui définissent le groupe néolithique de Beaumont n'évoluent pas selon un même rythme. La définition des différents stades identifiés n'est donc pas la même lorsque l'on confronte les pratiques architecturales ou les approches analytiques des mobiliers lithiques et céramiques. Les diverses autres études appliquées à d'autres assemblages matériels (outillage osseux et en bois de cerf, matériel de broyage et de mouture...) tendent également vers certaines divergences tant culturelles que chronologiques.

Un seul type de vestige mobilier ne semble donc pas suffire à la définition de ce groupe néolithique auvergnat. De plus, suivant les questionnements et l'angle d'analyse (spatiale, chronologique, culturelle, sociale, économique...) abordés, les résultats et les interprétations s'orienteront en fonction de ces diverses approches.

Dans le cadre d'une interprétation culturelle globale des occupations chasséennes de Champ Madame, la question sur les rythmes évolutifs différentiels peut justement être déclinée de plusieurs façons en fonction des données fournies par chaque site (*fig. 14*). Ainsi, les principales formes d'architecture (de tradition exogènes ?), qui perdurent sur plus de quatre siècles, présentent une évolution interne qui signalent un changement ou un influx culturel et économique, également identifié sur l'habitat de Champ Chalatras. Pour les assemblages lithiques, et en particulier, leurs modes de gestion, si le fond local et régional est assez discret, deux pôles Nord-Sud d'approvisionnement en matière première s'opposent clairement. La dynamique évolutive des industries siliceuses taillées rend compte d'une prédominance des silex importés du Bassin parisien (influx septentrional) sur ceux qui proviennent du Vaucluse (influx méridional), alors que le style de débitage et le traitement thermique du silex de tradition du Sud prévalent au sein de ces séries et soulignent des marques d'assimilations techniques, stylistiques et culturelles certaines. Les productions céramiques chasséennes de Champ Madame se caractérisent au contraire par une plus grande autonomie. Ces assemblages ont une identité stylistique propre au groupe de Beaumont et sont empreints de composantes variées qui réinterprètent les traditions exogènes, et ceci, tout en prenant en compte de l'épaisseur du temps (Georjon et Jallet, à paraître ; Saintot *et al.*, à paraître).

Dans la mesure où l'identification du groupe culturel de Beaumont repose essentiellement sur les données structurelles, architecturales et matérielles, son stade de définition doit d'abord être bien décrit et analysé avant d'être envisagé à l'échelle d'une région ou à celle d'entités chrono-culturelles plus vastes (Gascó, 2009). C'est donc le croisement de toutes les données, tant paléoenvironnementales que matérielles et tant chronologiques que conceptuelles qui permettront d'aborder les rythmes évolutifs différentiels en vue d'une possible interprétation culturelle. Ceci, sans pouvoir prétendre résoudre toutes les questions du fait de la quantité et la diversité des données disponibles à Beaumont.

Note bene : Sincères remerciements à Pierre Pouenat pour ces renseignements sur le site de Champ Chalatras, à Alan Mac Carthy pour sa traduction du résumé français en anglais et à Wojciech Widlak (Inrap, RAA) pour sa traduction d'un article tchèque en français.

Bibliographie

Augereau A. et Bostyn F.

2008 : Les industries lithiques de la première moitié du IV^e millénaire dans le Bassin parisien : bilan des connaissances. In : M.-H. Dias-Meirinho, V. Léa, K. Gernigon, P. Fouéré, F. Briois et M. Bailly (dir.), *Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires en Europe occidentale : colloque international, Toulouse, 7-9 avril 2005*, British archaeological Reports — International Series, n° 1884, éd. John and Erica Hedges Ltd, Oxford, p. 93-112.

Ballut C.

2004 : Le cadre géographique, géomorphologique et paléoenvironnemental. In : G. Alfonso et F. Blaizot (dir.), *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme)*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, n° 27, éd. Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, Lyon, p. 19-36.

Beeching A.

1995 : Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du Bassin rhodanien. In : J.-L. Voruz (éd.) *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*, Documents du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève, éd. Société préhistorique rhodanienne, Ambérieu-en-Bugey, p. 93-112.

1999 : Quelles maisons pour les Néolithiques méridionaux ? Les cas rhodaniens examinés dans le contexte général. In : A. Beeching et J. Vital (dir.), *Préhistoire de l'espace habité en France du sud et actualité de la recherche. Actes des premières rencontres méridionales de préhistoire récente, Valence, 3 et 4 juin 1994*, Travaux ; 1, éd. Centre d'Archéologie préhistorique, Valence, p. 29-62.

2009 : L'habitat néolithique méridional : problèmes et repères méthodologiques. In : A. Beeching et I. Sénépart (dir.), *De la maison au village : l'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, Mémoires de la Société préhistorique française ; 48, éd. Société préhistorique française, Paris, p. 13-16.

Beeching A., Berger J.-F., Brochier J.-L., Ferber F., Helmer D. et Sidi Maamar H.

2000 : Chasséens : agriculteurs ou éleveurs, sédentaires ou nomades ? Quels types de milieux, d'économies et de sociétés ? In : M. Leduc, N. Valdeyron et J. Vaquer (dir.), *Sociétés et espaces*, Rencontres méridionales de Préhistoire récente ; 3^e session, Toulouse, 6-7 novembre 1998, éd. Archives d'écologie préhistorique, Toulouse, p. 59-80.

Beeching A., Bernabò Brea M., Castagna D., avec la Collaboration de, Maffi M. et Mazzieri P.

2009 : Le village de Travo près de Piacenza (Émilie-Romagne, Italie) et les structures d'habitat du Néolithique d'Italie septentrionale. In : A. Beeching et I. Sénépart (dir.), *De la maison au village : l'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, Mémoires de la Société préhistorique française ; 48, éd. Société préhistorique française, Paris, p. 123-141.

Bernabò Brea M., Cattani M. et Farello P.

1994 : Una struttura insediativa del Neolitico superiore a Sant'Andrea di Travo (Piacenza). *Quaderni del Museo Archeologico Etnologico di Modena*, t. I, p. 55-87.

Binder D.

1987 : *Le Néolithique ancien provençal : typologie et technologie des outillages lithiques*. Coll. « supplément à Gallia Préhistoire », n° 24, éd. CNRS, Paris, 209 p., 182 fig.

1998 : Silex blond et complexité des assemblages lithiques dans le Néolithique liguro-provençal. In : A. D'Anna et D. Binder (dir.), *Production et identité culturelle. Actualité de la recherche. Actes des Deuxièmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Arles (Bouches-du-Rhône), 8-9 novembre 1996*, Rencontres méridionales de Préhistoire récente ; 2, éd. APDCA, Antibes, p. 111-128.

Burri E.

2007 : Concise (Vaud, Suisse) : les vestiges céramiques d'un village du Néolithique moyen (3645-3636 av. J.-C.) : répartitions spatiales et interprétations. In : M. Besse (éd.) *Sociétés néolithiques : des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques : actes du 27^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005)*, Cahiers d'archéologie romande ; 108, éd. Cahiers d'archéologie romande, Lausanne, p. 153-163.

Cipolloni Sampò M., Tozzi C. et Verola M.-L.

1999 : Le Néolithique ancien dans le sud-est de la péninsule italienne : caractérisation culturelle, économie, structures d'habitat. In : J. Vaquer (éd.) *Le Néolithique du Nord-ouest méditerranéen*, Congrès préhistorique de France. Compte Rendu de la 24^e session, Carcassonne 1994. Volume 2, éd. Société préhistorique française, Paris, p. 13-24.

Čterák V. et Rulf J.

1989: Nálezy horizontu jordanovské kultury z třebestovic, ocr. Nymburk, Funde des jordanów-kulturhorizontes aus Třebestovice, Bez. Nymburk. *Památky Archeologické*, t. LXXX, p. 5-29.

De Radkowski G.-H.

2002 : *Anthropologie de l'Habiter, vers le nomadisme*. 1^{re} édition, éd. Presses Universitaires de France, 166 p.

Defontaine P.

1972 : *L'homme et sa maison*. Éd. Gallimard, Paris, 245 p.

Gascó J.

2009 : Les « insensibles transformations » de la fin de l'Âge du bronze : illustrations dans le Sud de la France. In : *De Méditerranée et d'ailleurs... : mélanges offerts à Jean Guilaine*, éd. Archives d'écologie préhistorique, Toulouse, p. 311-321.

Georjon C. et Jallet F.

2008 : *Production et circulation des industries lithiques et céramiques en Auvergne dans le contexte du Néolithique moyen*, ACR, rapport scientifique 2004-2008, inédit, 618 p.

Georjon C. et Jallet F. (dir.)

à paraître : *Production et circulation des industries lithiques et céramiques en Auvergne dans le contexte du Néolithique moyen*, éd. Société préhistorique française, Paris.

Georjon C., Jallet F., Lagrue A. et Loison G.

2004 : Le Néolithique ancien et moyen en Auvergne : bilan et perspectives à la lumière des données récentes. In : H. Darte-

velle (éd.) *Auvergne et Midi — Actualité de la recherche : actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 8 et 9 novembre 2002*, Rencontres méridionales de Préhistoire récente ; 5 / Préhistoire du Sud-Ouest Supplément ; 9, éd. Préhistoire du Sud-Ouest, Cressensac, p. 107-132.

Laporte L., Marchand G., avec la collaboration de Quesnel L.
2004 : Une structure d'habitat circulaire dans le Néolithique ancien du Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 101, n° 1, p. 55-73.

Léa V., Binder D., Briois F. et Vaquer J.
2007 : Le « Chasséen méridional à lamelles » d'Arnal : évolution de notre perception des industries lithiques. In : J. Evin (éd.) *Un siècle de construction du discours scientifique en préhistoire. Volume III*, Congrès du Centenaire de la S.P.F., Avignon 2004, éd. Société préhistorique française, Paris, p. 263-275.

Léa V., Gassin B. et Briois F.
2004 : Fonctionnement des réseaux de diffusion des silex bédouliens du Ve au IVe millénaire : questions ouvertes. In : H. Darteville (éd.) *Auvergne et Midi — Actualité de la recherche : actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 8 et 9 novembre 2002*, Rencontres méridionales de Préhistoire récente ; 5 / Préhistoire du Sud-Ouest Supplément ; 9, éd. Préhistoire du Sud-Ouest, Cressensac, p. 405-420.

Léa V., Gassin B. et Linton J.
2009 : Quelles armatures de projectiles pour le Midi méditerranéen et ses marges du milieu du Ve millénaire au milieu du IVe millénaire ? *Gallia Préhistoire*, t. 51, p. 155-177.

Liegard S. et Fourvel A.
2004 : Les vestiges du Néolithique et de l'âge du Bronze du site des Fendeux à Coulanges (Allier). In : H. Darteville (éd.) *Auvergne et Midi — Actualité de la recherche : actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 8 et 9 novembre 2002*, Rencontres méridionales de Préhistoire récente ; 5 / Préhistoire du Sud-Ouest Supplément ; 9, éd. Préhistoire du Sud-Ouest, Cressensac, p. 191-214.

Loison G.
1994 : Beaumont, Champ Blanc. *Bilan scientifique. Région Auvergne 1993*, éd. Service Régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, p. 58-60.

Lundström-Baudais K., Passard F. et Pétrequin P.
1989 : Plan des villages, matériaux de construction et architecture. In : P. Pétrequin (éd.) *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-lacs (Jura) II. Le Néolithique moyen*, Archéologie et culture matérielle, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 107-136.

Masson A.
1981 : *Pétoarchéologie des roches siliceuses. Intérêt en Préhistoire*. Thèse de Doctorat 3e Cycle — Sciences de la Terre et Géologie des Ensembles sédimentaires, Université Claude Bernard Lyon I, 111 p.

Müller A.
1999 : Structures d'habitat de la fin du Néolithique moyen à La Ponchonière (Aubignosc, Alpes de Haute-Provence). In : A. Beeching et J. Vital (dir.), *Préhistoire de l'espace ha-*

bité en France du sud et actualité de la recherche. Actes des premières rencontres méridionales de préhistoire récente, Valence, 3 et 4 juin 1994, Travaux ; 1, éd. Centre d'Archéologie préhistorique, Valence, p. 63-70.

Muller-Pelletier C.
2008 : Les Martres-de-Veyre, Rue du Lot (parcelle ZD 148p). *Bilan scientifique de la région d'Auvergne 2007*, éd. Service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, p. 123.

Muller-Pelletier C. et Pelletier D.
2010 : Les structures de combustion à pierres chauffées du Néolithique moyen du site 1 des Acilloux (Cournon-d'Auvergne) Puy-de-Dôme. In : A. Beeching, E. Thirault et J. Vital (dir.), *Économies et sociétés à la fin de la Préhistoire, Actualité de la recherche, Actes des 7e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Bron, nov. 2006*, DARA, n° 34, éd. ALPARA & Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, p. 305-315.

Pasty J.-F., Jallet F., Griggo C., Cabanis M., Alix P., Ballut C. et Murat R.
2008 : Découverte d'un site chasséen à Champ-Chalatrats (Les Martres d'Artière, Puy-de-Dôme, France). *L'Anthropologie (Paris)*, t. 112, n° 4-5, p. 598-640.

Pelletier D.
2008 : Pont-du-Château, Champ Lamet, site 2 Gefco. *Bilan scientifique de la région d'Auvergne 2007*, éd. Service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, p. 131.

Pelletier D. et Cabanis M.
2006 : L'occupation du Néolithique moyen II de Champ Lamet 3 à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme, Auvergne). In : J. Gascó, F. Leyge et P. Gruat (dir.), *Hommes et passé des Causses : hommage à Georges Costantini : actes du Colloque de Millau, 16-18 juin 2005*, éd. Archives d'Écologie préhistorique / Musée de Millau, Toulouse / Millau, p. 205-222.

Pétrequin P. et Gallay A.
1984 : *Le Néolithique Moyen Bourguignon (N.M.B.). Actes du Coll. de Beffia (Jura, France), 4 et 5 juin 1983*. Coll. « Archives suisses d'Anthropologie générale — numéro spécial ; 48 / 2 », éd. Département d'Anthropologie — Université de Genève, Genève, 199 p.

Rialland Y. et Liabeuf R.
2004 : Le Néolithique en Auvergne, un rapide tour d'horizon des connaissances. In : H. Darteville (éd.) *Auvergne et Midi — Actualité de la recherche : actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 8 et 9 novembre 2002*, Rencontres méridionales de Préhistoire récente ; 5 / Préhistoire du Sud-Ouest Supplément ; 9, éd. Préhistoire du Sud-Ouest, Cressensac, p. 245-251.

Saintot S.
2005 : Beaumont, Champ Madame Les Foisses. *Bilan scientifique de la région d'Auvergne 2004*, éd. Service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, p. 68-71.

Saintot S. et Alfonso G.
2003 : Les occupations de Champ Madame et Artière-Ronzière à Beaumont. *Bilan scientifique de la région d'Auvergne 2002*, éd. Service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, p. 86-90.

Saintot S., Le Barrier C., Avec La Collaboration De, Cabanis M., Georjon C., Lalaï D., Macabéo G. et Wattez J.

2009 : L'habitat chasséen de Champ Madame et Artière-Ronzère à Beaumont (Puy-de-Dôme) : structuration, architecture et fonction du bâtiment 3. In : A. Beeching et I. Sénépart (dir.), *De la maison au village : l'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, Mémoires de la Société préhistorique française ; 48, éd. Société préhistorique française, Paris, p. 99-121.

Saintot S. et Léa V.

2008 : Les industries lithiques taillées : Apports au débat sur un entre-deux mondes. In : C. Georjon et F. Jallet (dir.), *Production et circulation des industries lithiques et céramiques en Auvergne dans le contexte du Néolithique moyen*, ACR, rapport scientifique 2004-2008, Bron, p. 557-618.

Saintot S., Pasty J.-F., Ballut C., Fontana L., Georjon C., Macabéo G., Treffort J.-M., Vernet G. et Wattez J.

2004 : Taphonomie et fonction des occupations pré et proto-historiques du site les Patureaux à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme. In : H. Darteville (éd.) *Auvergne et Midi — Actualité de la recherche : actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 8 et 9 novembre 2002*, Rencontres méridionales de Préhistoire récente ; 5 / Préhistoire du Sud-Ouest Supplément ; 9, éd. Préhistoire du Sud-Ouest, Cressensac, p. 43-84.

Saintot S. (dir.), Ballut C., Bouby L., Brisotto V., Cabanis M., Caillat P., Colas C., Convertini F., Georjon C., Le Barrier C., Le Bourdonnec F.-X., Loison G., Poupeau G., Rouquet J., Surmely F., Sénépart I., Wattez J. (collab.)

A paraître : *Les occupations de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme) au cours du Néolithique Moyen II : Un site d'habitat en Auvergne*, éd. du CNRS/INRAP, Coll^o Recherches Archéologiques.

Schröter P.

1975 : Zur Besiedlung des Goldberges im Nördlinger Ries, Ausgrabungen in Deutschland. *Vorgeschichte-Römerzeit*, p. 98-114.

Thevenot J.-P. (éd.)

2006 : *Le camp de Chassey (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire) : les niveaux néolithiques du rempart de « La Redoute »*, coll. « Revue archéologique de l'Est — Supplément ; 22 », éd. Revue Archéologique de l'Est, Dijon, 463 p.

Vallat P.

2009 : Les Martres-D'Artière, Champ Chalatras. *Bilan scientifique de la région d'Auvergne 2008*, éd. Service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, p. 120-121.

Vaquier J.

1990 : *Le Néolithique en Languedoc Occidental*. éd. CNRS, Paris, 397 p.

1998 : Fortifications et pouvoir au Néolithique. *L'Archéologue*, n° 35 (avril-mai 1998), p. 31-34.

Verjux C.

2007 : Les bâtiments circulaires du Néolithique moyen dans le Bassin parisien. In : O. Agogué, D. Leroy et C. Verjux (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale : actes du 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999*, Colloque interrégional sur le Néolithique ; 24 / Supplément à la Revue archéologique du centre de la France ; 27, éd. Revue archéologique du centre de la France, Tours, p. 209-216.

Winiger A.

1985 : *L'habitat néolithique moyen du Petit Chasseur II : analyse du secteur oriental*, Section de biologie, Faculté des sciences, Université de Genève, Genève, 136 p.

